

Versailles ce 9 8^{bre} 1789.

Je n'ai écrit que deux mots hier matin, mon cher chevalier, et assez mal, parce que j'étois pressé par le tems et l'horreur des circonstances. Aujourd'hui que tout est dans le calme de la stupeur et de l'effroy je vais tacher de vous rendre compte plus en détail de la catastrophe dont les Papiers publics ne parleront peut-être pas; s'ils en parlent, je doute qu'ils le fassent plus sûrement que moi qui en ai été témoin jusqu'à la fin, et presque la victime. Ma vie n'a tenu qu'à un fil, et un peu peut être au sens froid et à la présence d'esprit qui ne m'a pas abandonné. Si j'ai le tems, je vous en parlerai, mon intérêt n'est rien dans un moment si cruel qui peut avoir des suites dangereuses.

On annonçoit depuis quinze jours une Révolution pour le 12 de ce mois; plus forte que la première du quatorze juillet. La lenteur de notre assemblée, les obstacles que d'anciennes idées opposoient, dit-on, à la Constitution, un projet fait de subjuguier le Royaume par la famine, les vacillations de certain Ministre d'un ordre privilégié, les réponses dilatoires du Roy forcé à chaque fois de revenir aux principes de l'assemblée et mille autres aperçus, changés bientôt en certitude par le rapprochement des faits, ont fait donner aux orgies du Jeudy et samedi 1^{er} et 3^e de ce mois, une importance de reflection combinée, qui n'étoit peut être que le fruit du hazard et d'une gaité soldatesque échauffée par le vin. Ces excès étoient, il est vrai, très punissables, les propos insolens et criminels, les suites très dangereuses, et pourroient paroître liés avec le refus marqué d'une acceptation pure et simple, la seule qu'on demandoit au Roy et à laquelle le garde des Sceaux substituoit pour la seconde fois des observations remontrances et avis, dont on ne veut plus absolument entendre parler, et qu'on se rappelloit cependant avec indignation avoir eu lieu pour la promulgation des arrêtés du 4. Ce concours de circonstances avoit envenimé tous les esprits des Communes, c'est à dire de la nation, et avoient retracé les scènes du château dans le temps du séjours des houzards à l'orangerie. D'autres souvenirs ou découvertes plus importantes avoient inspiré des allarmes plus fondées. Les ouvriers employés aux Moulins à bras situés à l'école Militaire, avoient, dit-on, déposé par écrit à la commune de Paris que, depuis 15 jours, on payoit exactement leurs travaux de la semaine, mais que sous les meules qu'on leur faisoit tourner, tous les jours, il n'y avoit pas un grain de bled, ajoutés à tout cela la haine active contre le clergé, dont les chefs se sont comportés avec une imprudence et un aveuglement incalculables depuis les sacrifices du 4, par tous les obstacles qui ont retardé les délibérations, et qu'on leur attribue hautement ; toutes ces considérations ont achevé d'enflammer les parisiens et leur ont fait prendre le parti violent de s'emparer de Versailles, comme ils ont fait de la bastille.

Jeudi 8 8^{bre}.

Le journal de Paris que je viens de lire et qui rend compte de cet événement, est bien éloigné de cette franchise qui l'a distingué le jour de la Révolution du 15 juillet; il marque les premiers faits, il glisse rapidement sur les autres, tout ce qui regarde les gardes du corps a été écrit laconiquement, je le loue de cette reserve, il faut ménager des citoyens estimables jusques ici, et plus malheureux par la faute de leurs chefs que coupables par eux mêmes. Le comte D'estaing, qui s'est comporté indignement, et le duc de Guiche, n'ont échappé que par miracle à la haine publique. Le tort de ce dernier, qui a épousé une Polignac, et qui est capitaine des gardes en survivance du Duc de Villeroy, est trop connu pour en parler. Son intérêt, ses principes, la faveur intime de la Reine pour cette famille, sa conduite depuis la 1^{re} Révolution, l'accusoient trop publiquement pour n'être pas détesté et proscrit : et il n'a du son salut qu'au plus heureux de tous les hazards. Mis en joue à quatre pas, par un excellent tireur autrefois soldat dans les Chasseurs, l'humidité de la poudre a fait faux feu, et la vitesse de son cheval a accéléré sa fuite. M. D'estaing, qui avoit eu la politique de se faire recevoir simple garde du corps surnuméraire, il y avoit 15 jours, s'étoit mis au rang des gardes au moment décisif, au lieu d'être à la tête des troupes nationales de Versailles dont il étoit le commandant en chef, il est vrai, que, commandant en cette dernière qualité toutes les autres troupes militaires de la ville, il avoit le choix, mais on l'accuse d'avoir engagé le corps, auquel il s'étoit associé, à faire feu contre ceux qui l'avoient élu à cette place honorable et importante. Le fait qui a décidé la destruction des gardes, et qui s'est passé à mes cotés à 6 heures du soir le lundi 5, c'est l'emportement de M. de la Savonnerie, qui courant à bride abbatue sur des citoyens qui avoient l'air d'escalader la grille du Château près de la Cazerne des anciens gardes françoises ou je m'étois réfugié, donna un coup de sabre à un jeune homme qui le voyant venir, et s'enfuyant, tomba aux pieds de son cheval, à l'instant un caporal de la milice nationale de Versailles et qui étoit auprès de moi lui a tiré son coup de fusil

presque a bout portant, et lui a cassé le bras, qu'on a été obligé de lui couper hier au dessous de l'épaule, opération qu'il demandoit a grands cris et qui peut être ne le sauvera pas. De ce moment les gardes du corps ont été regardés comme les ennemis du Peuple, et on ne les a plus ménagés, ils ont voulu entrer en pourparler avec la milice de Versailles, en offrant de prendre la cocarde civique, et de quitter la leur. La milice a répondu que l'ayant foulée aux pieds dans une de leurs orgies, ils n'en étoient pas dignes, et qu'ils eussent à se retirer, il pleuvait a verse; la nuit approchoit, et l'armée de Paris arrivoit : ils ont pris le parti de la retraite et se sont retirés par la rampe de l'avenue de Sceaux. Le dernier de la troupe, on ne sait pourquoi, a tiré en défilant au galop, un coup de pistolet sur un jeune homme de la milice qui étoit un peu hors des rangs de sa compagnie, il l'a heureusement manqué quoiqu'il fut près. A l'instant une décharge générale a été faite sur l'escadron qui s'est retiré ventre a terre a l'hôtel. Plusieurs chevaux ont été tués et une douzaine de gardes blessés. L'armée de Paris, instruite à son arrivée, a juré la perte du Corps entier. La nuit a été affreuse. 40.000 hommes répandus sur la Place d'armes et dans les trois avenues nous préparaient, pour le lendemain, le point du jour le plus terrible, a minuit et demi Mr de La Fayette est entré chez le Roy : l'ordre a été donné de battre la générale dans toutes les rues, proclamation Royale pour que tout le monde en état de porter les armes se rendit sur le champ a la Places d'armes, et invitation a tous les députés de se rendre a la salle d'assemblée. 300 ou a peu près s'y sont rendus, - peu du clergé, quelques eveques, entres autres. Messieurs de Saintes et De beauvais, ont eu le courage d'y aller. L'on a député vers le Roy le président et plusieurs membres pour l'accompagner. Le Roy a témoigné sa satisfaction a la députation du zele et de l'attachement que les représentans de la nation temoignoient pour Sa Personne, et a prié l'assemblée de ne pas desemparer. A 6 heures du matin le carnage a commencé : tout ce qui sortoit de l'hôtel des gardes étoit haché ou décapité et la tête, au bout d'une pique, porté dans les rues, et de la a Paris. Les grilles du Chateau ont été escaladées. Ceux qui étoient en sentinelle, et qui n'ont pas voulu quitter leur poste, égorgés. Le garde du Roy, a la porte de la Reine du coté des cent Suisses, a été du nombre, il a tué d'un coup de fusil celui qui a voulu le forcer et lui mené a été abattu sur le champ d'un coup de pistolet. La Reine effrayée s'est sauvée en desordre par la petite porte de l'œil de bœuf chez le Roy, plusieurs gardes n'ont trouvé leur salut que dans la chambre de Sa Majesté, azile éternellement sacré et inviolable pour des françois. La force me manque pour achever de vous retracer les scènes sanglantes qui ont suivi ce premier emportement. Les gardes du corps chassés de leur salle et gardés a vue dans la galerie, sans armes par une trentaine de fuzilliers, tout les postes de l'intérieur occupés par la milice de Paris, offriront a mes yeux (a 10 heures du matin après avoir écrit une lettre a M. De bussy) le spectacle de victimes dévouées a la mort, un sentiment d'horreur et de pitié a la vue de tant de braves gens, destinés peut être a une vengeance publique par la faute de leurs chefs, glacèrent mon âme d'effroi, et me portèrent comme machinalement, a une fenêtre de l'appartement du Roy, espérant toujours un instant de grâce et de clémence, dont je ne cessois de me flatter pour eux. Mon espoir ne fut pas trompé : le Roy et la famille Royale parurent un instant après sur le balcon, une foule immense, armée jusques aux dents, 40 000 fusils et bayonnettes, presentoient dans les trois cours et dans la Places d'armes le coup d'œil le plus terrible et le plus imposant. Calme, tranquille et au dessus des craintes qui ne sont pas faite pour le meilleur et le plus aimé de tous les Souverains, il annonça de Lui Même a toute cette armée qu'il se rendrait à midy a Paris pour tranquiliser ses fidèles sujets. Des cris subits, de *Vive le Roy, Grâce, Paix* ont retenti de toutes parts. Les gardes du Roy ont été sur le champ amenés sur le balcon et au milieu des embrassements de M. de La Fayette, des officiers de la milice, des Ministres et d'une partie de la Cour, la concorde et la fraternité ont été scellées par des applaudissements. Les cris de *Vive le Roy* et une décharge générale de la Mousqueterie et des Canons.

Peignés vous, si vous pouvés, l'inquiétude et l'effroi de nos députés dans la salle nationale, incertains de la cause des effets de ce vacarme épouvantable, incertains, si c'étoit le signal du Ravage, ou le Sceau d'une reconciliation, a peine ont ils été instruits que la paix étoit faite et que le Roy alloit à Paris avec toute sa famille, pour fixer sa demeure au milieu des habitants de sa bonne ville de Paris, que plusieurs personnes timides, du petit nombre de ceux qui etoient alors assemblés, proposèrent de décréter pour cette session seulement, *L'assemblée nationale indivisible de la Personne du Roy*. C'est ici que toute prévention a part, je suis obligé de rendre hommage au grand caractère et à l'étendue de vues de M. de Mirabeau. Seul il s'opposa longtemps de toute sa force a une proposition qu'il etoit aussi dangereux de combattre que d'accorder. Seul la veille, il avoit osé requérir le président de rendre à l'assemblée sa dignité en faisant sortir de la salle cette troupe armée de soldats, de femmes et de volontaires, qui s'étoit emparés des places des députés, qui siegeoient avec eux; et troubloient les délibérations, a cette motion hardie plusieurs d'entre eux se lèvent, et demandent en fureur qu'on leur fasse connoitre ce Mirabeau. *C'est Moy* leur dit-il fièrement, *qui au nom de la nation vous ordonne de vous retirer*. Cette fermeté produisit son effet, la salle fut libre et on s'occupa du danger imminent dont on avoit sous les yeux le spectacle et la

certitude.

Je reprends, Mon cher Chevalier, la suite de ma petite narration au moment que l'amnistie des gardes du corps a été scellé par le consentement de l'armée. Les grenadiers des anciens gardes françois, à qui l'on est redevable de cette réconciliation sont montés dans les appartemens, ont donné deux à deux le bras à un garde du corps, ont pris leurs chapeaux qu'ils ont changé avec leurs bonnets, et les ont menés de rang en rang avec les signes de la plus parfaite cordialité. L'armée sur trois de front, s'est mise en marche pour Paris. Chaque garde du corps à pied entre deux soldats, car leurs 800 chevaux et tous ceux des Écuries du Roy avoient été enlevés, le Pistolet au poing, pour servir à monter la Milice. De sorte que quand le Roy est parti à deux heures pour Paris, il a été escorté par plus de 4 000 hommes de cavalerie, y compris le régiment de dragons que nous avons ici avant celui des Flandres-infanterie.

Lettre de M. Dequinson à M. le chevalier d'Anthonelle, 9 octobre 1789.